

Les formations sont dispensées sur une plateforme technique, aménagée en adéquation avec la réglementation et dans le respect des normes de sécurité en vigueur.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les risques et savoir les évaluer.
- Mettre en œuvre les moyens de protection adaptés.
- Permettre au stagiaire d'acquérir les bases de la prévention des risques électriques pour être habilitable exécutant non électricien en basse et haute tension.

Public visé et prérequis

Le personnel, amené à réaliser des travaux d'ordre non électrique en basse et haute tension.

- Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

Suivi et assistance post formation

Une assistance téléphonique au 02 40 01 28 54 pour l'employeur et les participants, sur les sujets relatifs à la formation,

Méthodes et moyens pédagogiques

- Active, participative et interrogative, basée sur l'expérience des stagiaires et au travers de cas concrets.
- Téléviseur, diaporama, films, support de cours pour les participants,

ACCESSIBILITES AUX PERSONNES HANDICAPES

A définir dans l'entreprise concernée en INTRA
Accès PMR en INTER notre organisme de formation

PSH :

Evaluation de la faisabilité de conduite avant formation en centre de formation avec le référent handicap Sophie Godart (sgodart@gestal.fr), un formateur et la ou les engins demandés.

Modalités de validation de la formation

- L'évaluation des acquis est contrôlée par un QCM en fin de formation.
- Les stagiaires évaluent les contenus et les modalités pédagogiques en fin de formation.

Validation de la formation

Attestation de formation.

Modalités d'accès

- **En interne** : nous réalisons un audit des renouvellements concernant les habilitations à réaliser au sein de vos équipes. Nous vous contacterons pour vous proposer des dates de formation avant qu'elles n'expirent.

- **En externe** : vous pouvez vous inscrire directement aux formations mentionnées ci-dessous. S'il n'y a pas de créneaux mentionnés, n'hésitez pas à nous contacter par mail : contact.cfn@gestal.fr, nous vous recontacterons très rapidement, sous 03 jours, pour prévoir une formation en fonction de vos besoins

Qualité de l'intervenant

Formateur en prévention des risques professionnels, justifiant d'une expérience professionnelle sur les ouvrages et les installations.

Nombre de participants

10 personnes maximum.

Programme

Module théorique (6 heures)

- Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les noms et les limites des différents domaines de tension.
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- les prescriptions associées aux zones de travail.
- L'habilitation électrique :
 - Le principe,
 - La définition des symboles.
- Les différents acteurs concernés par les travaux.
- Les limites de l'habilitation du chiffre « 0 ».
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et des outillages dans l'environnement.
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

Module pratique (1 heure)

- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.
- Identifier les limites et les zones d'environnement.
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.
- Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés.
- S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils.
- Appliquer les procédures et les consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie.
- Repérer la zone de travail qui lui a été définie.
- Appliquer les prescriptions.
- Analyser les risques pour une situation donnée.

